

## "Nous ne lâcherons rien": Macron annonce de nouvelles mesures contre le harcèlement scolaire

Paris, 18 nov. 2021 (AFP) -

Application d'aide aux victimes de cyberharcèlement, renforcement du contrôle parental ou multiplication des lieux d'écoute des jeunes : Emmanuel Macron a annoncé jeudi de nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire, un fléau qui touche près d'un élève sur dix.

"Malheureusement, aujourd'hui, le harcèlement sévit toujours à l'école, sur les réseaux sociaux, sans laisser aucun moment de répit à ceux qui en sont victimes", a constaté le chef de l'Etat dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux de l'Elysée à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.

"C'est pourquoi nous allons continuer à nous mobiliser", a-t-il ajouté. "Nous ne lâcherons rien".

Au total, 6 à 10% des élèves subiraient une forme de harcèlement au cours de leur scolarité et un quart des collégiens seraient confrontés à du cyberharcèlement, soulignait un rapport du Sénat en septembre.

Le harcèlement peut avoir des conséquences dramatiques, comme l'a rappelé fin octobre le suicide de Dinah, une lycéenne de 14 ans à Mulhouse (Haut-Rhin). Ses proches ont promis jeudi de déposer plusieurs plaintes dans les prochains jours, qui viendront compléter l'enquête déjà ouverte par le parquet.

Alors qu'un certain nombre d'initiatives ont été menées ces dernières années dont la création de numéros d'aide d'urgence, le 3020 (pour les familles et victimes) et le 3018 (pour le cyberharcèlement), le chef de l'Etat a annoncé jeudi qu'"en plus du numéro 3018 mis en place, une appli 3018 sera lancée en février", pour "permettre aux victimes et aux témoins d'adresser une capture d'écran de situations de harcèlement".

Emmanuel Macron a également indiqué que le gouvernement allait "renforcer les maisons des adolescents, les points d'accueil écoute jeunes, les lieux physiques avec des personnes qui sont là pour recevoir la parole".

- Élèves ambassadeurs "

Pour aider les enfants "à mieux utiliser les réseaux et le numérique", le gouvernement va par ailleurs "lancer une expérimentation en délivrant une certification à la sensibilisation au numérique aux élèves de 6e à partir de la rentrée 2022, avec l'idée, ensuite, de généraliser dès la rentrée suivante", a-t-il dit.

Enfin, "nous allons changer la loi pour améliorer le contrôle parental, en faisant en sorte qu'il soit installé par défaut sur tous les téléphones, ordinateurs, tablettes utilisés par les enfants", a-t-il poursuivi.

Une proposition de loi LREM en ce sens vient d'être déposée à l'Assemblée nationale.

Emmanuel Macron avait discuté du harcèlement avec des jeunes victimes et des associations invitées à l'Elysée le 4 novembre.

Brigitte Macron s'est de son côté déplacée jeudi avec le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer dans un collège du XVe arrondissement de Paris pour assister à des formations et temps d'échanges avec des élèves.

"Il ne faut pas avoir honte de dire si on est harcelé. Plus on agit vite et plus ça se résoudra rapidement", a témoigné Dania, élève de 6e dans ce collège.

Mme Macron et M. Blanquer ont, eux, mis l'accent sur la nécessité d'avancer dans les discussions avec les plateformes afin de renforcer la lutte contre le cyberharcèlement.

"Les réseaux en ce moment ont l'air de bouger", s'est félicitée Mme Macron. "C'est le moment, donc on va y aller". "Ils n'ont pas trop le choix et je pense que c'est mieux pour eux qu'ils bougent plutôt qu'il y ait des sanctions", a-t-elle expliqué.

"On les reçoit régulièrement, on parle avec les plateformes", a renchéri Jean-Michel Blanquer. "Elles sont en train de s'engager sur plusieurs points mais on n'y est pas encore complètement", a-t-il dit.

Le harcèlement a fait l'objet d'une prise de conscience accrue depuis dix ans. Le gouvernement a lancé en 2019 un programme de prévention contre ce phénomène dans les écoles élémentaires et collèges, le programme pHARe, généralisé cette année dans toute la France. Il a pour objectif d'atteindre 100% des collèges d'ici à la fin de l'année scolaire.

Près de 45% des collèges (2.300) et près de 8.200 écoles se sont déjà engagés dans ce programme, qui prévoit





**PAYS** :France  
**SURFACE** :107 %  
**PERIODICITE** :Quotidien



► 18 novembre 2021 - Edition Fil Gen

notamment la formation d'une équipe de référence (cinq personnes) et de dix élèves ambassadeurs par établissement, ou dix heures de formation par an pour les enfants.

Au total, 22.900 élèves ambassadeurs et 15.500 personnels de l'Education nationale ont déjà été formés, selon le ministère.

slb-jri-asm-adc/cb/swi

Afp le 18 nov. 21 à 14 56.

